

Procès-verbal de l'assemblée générale de la CUAE du 3 novembre 2004

La séance débute à 18h30

Mot de bienvenue du président : Alfonso

Le quorum est atteint, la séance est donc statutaire

2 scrutateurs sont nommés pour le compte des voix

Une modification de l'ordre du jour est demandée, afin de mettre le point 6 (Carlton) plus en avant dans l'ordre du jour.

Le comité explique qu'il était prévu de traiter en premier des points de 'formalités' et la proposition de modification de l'ordre du jour en début de séance, afin d'avoir tout le temps pour débattre ensuite.

Des étudiants demandent à pouvoir mettre un point Bologne, si possible avant le Carlton.

Pas de divers annoncés

La demande est maintenue avec le Carlton en premier.

Vote : La proposition de modification est adoptée à la majorité

Nouvel ordre du jour :

1. Communications
2. rapport d'activité
3. élections du comité
4. Carlton
5. Bologne
6. Adoption de la comptabilité
7. modification de statuts
8. adhésion d'une nouvelle association

1. **Communications** :

- du comité :
 - o la liste de présence circule, formulaire pour les associations membres à remplir, inscriptions des membres
 - o le comité soutient la pétition qui demande la libération de Jalel Zoghlami. Explication sur les élections en Tunisie de Ben Ali et l'absence des droits de l'homme, notamment les droits de représentation politique (pas d'opposition possible)
 - o les secrétaires, employés jusque là par l'Université, sont maintenant employés par la CUAE. Pour le paiement des salaires, un changement de règlement a été approuvé par le DIP.
- pas de communications des personnes présentes dans l'assemblée.

2. **Rapport d'activité 2004-2005** :

- proposition de ne pas s'attarder car de longs sujets vont suivre. Des copies sont à disposition. Des formations, sur lesquelles on reviendra plus tard approfondiront certains dossiers principaux.

3. Election du comité

L'AG se réunit 2 x par année, l'AD rassemble les délégué-e-s des associations membres, le comité est composé de 3 secrétaires + au moins 4 étudiant-e-s. Deux sont démissionnaires : Nicola et Omar.

Se présentent :

Veronica Gomez, étudiante en lettres, membre du CU

Yoann Boget, 2^e année de sociologie

Jacques Ngoi, en 1^{ère} année de SES. Suit les activités du comité depuis 6 mois

Tamara Katz, en Histoire économique. Suit également les séances du comité depuis quelques mois.

En réponse à une question de la salle, le comité répond que tout étudiant-e-s peut venir aux séances, même s'il/elle n'est pas élu-e.

Un étudiant demande comment sont prises les décisions et comment elles sont communiquées. Qui prend les décisions ? Référence à la délégation du comité lors de la constitution du comité référendaire Carlton- Pourquoi ne pas instaurer un vote nominatif ?

Réponse du comité :

Les Procès-verbaux des séances du comité sont disponibles sur le site web. Les décisions sont communiquées aux assemblées. Le secrétariat est également à disposition pour cela.

A propos du Carlton, la décision a été prise à l'unanimité par le comité de ne pas adhérer au comité référendaire. On y revient au point Carlton.

Sur les décisions nominatives : il n'y en a pas. La plupart des décisions sont prises à l'unanimité.

Pour le comité référendaire du Carlton, la délégation a dit qu'elle ne participerait pas au comité référendaire. On rappelle que la délégation est mandatée par le comité. Si une erreur a été faite, la délégation l'assume.

Le comité ne peut aller à l'encontre des décisions de l'AG.

Même si des étudiant-e-s ne sont pas membres, ils peuvent venir. Les gens qui viennent sont ceux qui se motivent tous les lundis soirs.

Un étudiant estime que les décisions devraient être prises par les élu-e-s.

Un autre étudiant propose que l'on passe le sujet car on a beaucoup de choses à traiter.

Le président de séance propose que l'AG propose quelque chose de précis.

Un étudiant propose de mettre cette question (fonctionnement du comité) à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Du coup, Alix, étudiante en Lettres, se présente aussi pour le comité. Elle participe aux réunions depuis une année et demi. Elle apprécie le mode de fonctionnement du comité. Si on l'élit c'est en toute connaissance de cause.

Les 5 personnes se présentent.

Le comité est élu en bloc : à l'unanimité moins 8 abstentions. Sont élu-e-s pour l'année académique 2004-2005: Alix Heiniger, Veronica Gomez, Tamara Katz, Yoann Boget et Jacques Ngoi.

4. Carlton

Un Regard a été rédigé afin de mettre en avant les différents points de vue.

Cet immeuble, patrimoine de la BCG, a été squatté par un groupe de personnes à bas revenu, dont des étudiant-e-s membres de la CUAE. Le Grand-Conseil a approuvé la vente en avril (par le biais de la Fondation de Valorisation des Actifs de la BCG)

La CUAE s'est associée à la récolte de signatures ainsi qu'à la rédaction du texte du comité référendaire.

Le comité a décidé de ne pas adhérer au comité référendaire. La question est restée ouverte sur le mot d'ordre. Il y a peut-être eu malentendu pour savoir si la CUAE appelait au vote et sur quel mot d'ordre.

Des associations (AESPRI, AES, MEG) ont demandé une discussion. Elle a eu lieu en assemblée des délégué-e-s.

Remarques de la salle :

- il y a deux comité, un référendaire (=collectif Carlton) et un unitaire(institutions et partis qui font la campagne)
- est-ce le comité de la CUAE ou la CUAE qui décide d'adhérer au comité. Référendaire ?

Le comité précise que pour l'adhésion à une campagne, il faut que l'AG le décide. Le comité suit le mandat sur le logement.

On rappelle qu'une AD avait été convoquée pour en discuter.

Une étudiante demande pourquoi un membre du comité a participé à la rédaction du texte référendaire, alors que le comité a ensuite refusé de participer au comité référendaire. Cela a été ressenti comme une forme de trahison.

Un membre du collectif Carlton présente les détails de l'immeuble. C'est une excellente occasion de créer du logement étudiant. Même si la vente ne passe pas, il y a de l'espoir.

Dans la mesure où la vente est refusée :

- l'Etat peut racheter
- les coopératives peuvent gérer
- un nouveau groupe hôtelier le rachète.

Le comité précise que la décision de participer à la campagne se prend aujourd'hui.

Le président précise les modalités du vote

1^{er} vote : La CUAE prend position en lance un mot d'ordre sur la vente de l'hôtel Carlton, soumis en votation cantonale le 28 novembre 04. Accepté à l'unanimité.

La discussion s'ouvre :

Deux positions sont présentées : appeler à voter NON ou ABSTENTION

Personne n'appelle à voter oui.

Deux propositions se sont manifestées

3 associations défendaient le NON

- certains membres du comité demandent à appeler à voter ABSTENTION :

Si la CUAE se bat pour les intérêts des étudiant-e-s, ce n'est pas en soutenant le référendum. Il y a aussi un présupposé de création de logement alternatif. Sauver le Carlton n'est pas une solution satisfaisante. Rien n'assure que l'Etat va remettre le Carlton pour du logement.

Il n'y a aucune initiative prévue, ni aucune envie politique de créer du logement social. Il faut prôner l'abstention, sur un référendum qui ne garantit pas le logement social.

Le référendum a le mérite de mettre en valeur la faillite de la BCG et la non politique de l'Etat pour créer du logement.

En appelant à voter NON on passe à côté de ces débats.

Appeler à voter blanc est l'occasion de centrer le débat sur ce qui se passe réellement.

Le débat est ouvert :

En quoi le vote en blanc amène cette réflexion ? car ça interpelle.

Est-ce le rôle de la CUAE d'appeler à voter non ?

Des étudiant-e-s veulent savoir ce que pensent les autres membres du comité.

Selon des personnes dans la salle, si le référendum ne passe pas la votation passera inaperçue.

Qui va payer ?

Motion d'ordre :

Terminer la discussion sur la Carlton avant 20h car d'autres points sont à l'ordre du jour, notamment bologne.

La motion est acceptée

Reprise du débat :

Appeler à voter abstention ne créera pas du logement. Si la votation passe, c'est un pas très clair en avant, en ce qui concerne le logement social.

Pourquoi l'Etat n'a pas laissé la BCG partir en faillite.

Annonce : vendredi 19 novembre, manif logement. Il faut que la CUAE participe le mardi 16 novembre au Bistr'Ok.

Un étudiant dans la salle:

Beaucoup disent que l'Etat devrait racheter les immeubles pour du logement; Malheureusement Genève n'a pas d'argent.

Voter blanc n'est pas une bonne stratégie politiques, car ça fera passer le oui.

Récupération politique de l'alternative, c'est sûr, mais ça fait partie du jeu politique.

Un comité référendaire sans le poids des gros partis.

Une étudiante:

Toutes les critiques qui sont faites contre le non, est-ce que ces critiques ne pourraient pas être faites tout en étant dans le comité référendaire?

Pas d'opinion sur savoir quoi voter. Contrairement à ce que suggèrent d'autres, voter non à la vente, = profiter d'avoir des logements. Mais ce n'est pas irresponsable de ne pas appeler à voter non car le rôle de la fondation est de faire de l'argent.

L'Etat doit construire plus de logements. De toute manière l'Etat doit sortir de l'argent

On est là pour prendre une décision pas pour tergiverser.

Vote

a) La CUAE fait campagne et appelle à voter non à la vente de l'hôtel Carlton (9171) dans le cadre de la votation cantonale du 28 novembre 2004.

ACCEPTÉ À UNE LARGE MAJORITÉ

b) La CUAE fait campagne et appelle à voter blanc dans la votation cantonale du 28 novembre 2004 sur la vente de l'hôtel Carlton (9171)

6 PERSONNES SOUTIENNENT CETTE PROPOSITION

ABSTENTIONS: 3

Pas de débat sur le 2e point, à savoir, sur la participation au comité référendaire.

Vote

La CUAE fait partie du Comité Unitaire contre la vente de l'hôtel Carlton (9171) dans le cadre de la votation cantonale du 28 novembre 2004.

OUI: 12

NON: 13

ABSTENTIONS: NOMBREUSES

5. Bologne (présenté par Alix)

La rumeur que tous ceux qui n'ont pas atteint les 180 crédits en octobre 2005 passent sous Bologne. Cette décision n'a pas encore été prise et doit être prise par faculté.

Des étudiants siègent parmi ces conseils.

Le rectorat a édicté 3 possibilités:

- a) obliger à passer sous Bologne les étudiants n'ayant pas atteint 180 crédits en octobre
- b) laisser le choix
- c) obliger à rester sous l'ancien système

Pour la faculté de droit, une semaine après la rentrée on fait adopter des mesures non décisionnelles et on informe les étudiants sur des mesures pas encore décidées.

Même chose en SES, idem en Lettres.

Proposition de pétition de la CUAE pour relayer cette contestation dans toutes les facultés.

En Sciences on a été avertis, car déjà dans Bologne, tout comme en Théologie.

Dans les autres facultés, on a annoncé quels seront les changements.

Un étudiant:

dans les différentes facultés, c'est la gabegie.

Pour les sciences:

dès le début la fac a décidé de mettre en place des commissions mixtes pour que les plans d'études soient acceptés. Moins de problèmes d'application.

AESPRI va proposer une rencontre entre les différentes associations de SES et le doyen.

En Lettres, dans les dispositions.

Pétition peut permettre de regrouper toutes les facultés sur les mêmes revendications.

Amendement sur la pétition:

Exiger le libre choix ainsi que des thunes. Mais que, quel que soit le choix on puisse terminer les études dans de bonnes conditions. Comme ça on peut articuler le choix et les conditions d'études.

Il faut également faire recours pour les cas particuliers qui sont nombreux. Même si on subit pas Bologne, faire quand même pour être solidaires avec tout le monde. Donc il faut provoquer cette solidarité chez les autres.

Il est important de faire un front unitaire. Proposition de faire un groupe de travail.

- proposition de pétition
- réunir un GT pour agir plus rapidement
- quelle possibilité pour les 1^e années de faire opposition?

La CUAE est mandatée par son assemblée générale pour suivre les procédures d'application de la Déclaration de Bologne en ce qui concerne les mesures transitoires.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

AVEC UNE ABSTENTION

La CUAE lance une pétition contre les mesures transitoires, concernant le basculement automatique au système de Bologne

ACCEPTE A L'UNANIMITE

AVEC 3 ABSTENTIONS

Amendement sur la pétition: ajouter la question des moyens qui doivent être égaux pour ceux qui choisissent de rester sur l'un ou l'autre des systèmes.

AVEC AMANDEMENT 15

SANS AMANDEMENT 14

ABSTENTIONS 10

création d'un Groupe de Travail:

On propose aux étudiants, représentant si possible toutes les facultés de venir lundi 8 novembre à 20h durant la séance de comité. Afin de mettre en place un groupe de travail sur la question et voir comment on se coordonne.

6. Insertion d'une nouvelle association

Présentation de la part de l'association AREP (pharmacie) pour devenir membre CUAE --> **la décision est renvoyée à la prochaine AG, sur demande de la déléguée.**

7. Approbation comptes

Sur décision de l'AG, et vu l'heure avancée, ce point est renvoyé à la prochaine assemblée des délégué-e-s (AD)

8. Proposition de modification des statuts

Présentation proposition changement pour faire face au problème des AD non statutaires.
Proposition soutenue par l'AD

L'assemblée générale de la CUAE accepte la modification de statuts proposée à l'article 25 comme suit:

Chapitre II: l'AD – Art. 25 : Quorum

Pour que l'AD de la CUAE puisse siéger valablement, au moins la moitié des membres collectifs actifs doit être représentée. Son considérés comme membres collectifs actifs: a) les associations ou groupes d'intérêt ayant participé à une AD au moins une fois durant l'année académique en cours ou l'année académique précédente.

Le président lève la séance à 21h15